

L'Isle Royale en 1716

L.-A. Vignerass

Volume 13, Number 3, décembre 1959

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301990ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301990ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vignerass, L.-A. (1959). L'Isle Royale en 1716. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 13(3), 422–434. <https://doi.org/10.7202/301990ar>

DOCUMENTS INÉDITS

L'ISLE ROYALE EN 1716

Le traité d'Utrecht (1713) avait détruit l'équilibre des puissances en Amérique du Nord. La cession par la France de ses établissements en Acadie et à Terre-Neuve avait donné aux Anglais contrôle de tout le littoral de l'Atlantique, à l'exception du Cap-Breton ou « Isle Royale » comme on l'appelait alors. Située à l'entrée du détroit de Cabot, l'Isle Royale commandait les lignes de communication avec le Canada. Avant Utrecht, on avait fait peu de chose pour la coloniser; mais en 1713, la population de Plaisance y fut transplantée. Et pour compenser la perte de Port-Royal, une base navale fut établie au Havre-à-l'Anglais, rebaptisé Louisbourg.

En 1716, on envoya deux vaisseaux à Louisbourg avec des provisions et des renforts: *La Charente* et *l'Atalante*. Ce dernier, commandé par le Sieur de Courbon St-Léger, comptait parmi ses officiers, Louis Chancels de Lagrange, qui appartenait à la noblesse périgourdine. Son frère aîné, François Joseph (1677-1758), protégé de Racine et de la princesse de Conti, avait émerveillé la cour à l'âge de 14 ans, par sa facilité à faire des vers, et avait vu jouer sa première œuvre dramatique par les acteurs de la Comédie Française quand il n'avait que 17 ans. Il est l'auteur de nombreuses tragédies et d'opéras qui reflètent le goût du jour; mais s'il a connu la célébrité dans le monde des lettres, c'est surtout pour avoir écrit *les Philippiques*, une série d'odes accusant le régent Philippe d'Orléans des crimes les plus odieux, ce qui lui valut d'être enfermé deux ans à Sainte-Marguerite. Son cachot y était voisin de celui qu'avait occupé auparavant un prisonnier de marque: « l'homme au masque de fer ».

Dans la préface de ses *Oeuvres* (5 vol., Paris, 1758), François-Joseph consacre ces quelques lignes à son frère cadet, Louis:

Comme madame la Duchesse [de Bourbon] aimoit extrêmement la poésie... croyant que le talent de faire des vers étoit attaché à toute ma famille, elle me demanda si je n'avois point de frere qui pût remplacer un page à qui elle avoit fait donner de l'emploi. Je remerciai Son Altesse de l'honneur qu'elle me faisoit; et peu de temps après, ma mère fit venir mon frere qu'elle avoit laissé en province pour y continuer ses études: mais comme il haïssoit autant l'étude que je l'aimois, il n'y fit pas de grands progrès. Le parti qu'on lui fit prendre lui fut plus convenable. Il apprit très-bien tous les exercices du corps; et son esprit, qui avoit d'abord paru un peu pesant, s'étant ouvert dans la suite, il se rendit très habile dans les mathématiques qui lui ont souvent procuré d'heureuses occasions de se distinguer dans le service de la marine.

Louis commença à servir dans les gardes de la Marine — un corps réservé aux jeunes nobles — quand il avoit 15 ans (1694). En 1697, il prit part à la prise de Carthagène. De 1698 à 1700, en qualité d'enseigne de vaisseau, il visite l'Inde, l'Insulinde et la Chine. En 1711, il commandait une compagnie de grenadiers au siège de Rio de Janeiro. En 1717, il soumit au Tsar Pierre Le Grand — qui voyageait incognito en France — « un projet indubitable pour trouver un passage par les mers du Nord et costes de Moscovie et Tartarie, à la Chine, Corée et Japon ».

Il paraît avoir fait sa dernière campagne en 1722 contre les corsaires des Antilles, et fut nommé ensuite capitaine général garde-côte de Guyenne. En récompense de ses services, il reçut les croix de Saint-Louis et de Saint-Lazare.

En 1740, Louis Chancels de Lagrange dédia le manuscrit de ses « Voyages et Campagnes diverses » à l'Infant Philippe de Bourbon, grand Amiral d'Espagne, fils de Philippe V et d'Isabelle Farnèse. L'infant Philippe devint par la suite duc de Parme et de Plaisance. Le manuscrit de Lagrange se trouve maintenant à la Bibliothèque Nationale de Madrid. L'intérêt de son ouvrage réside surtout dans le fait qu'il y décrit minutieusement les contrées qu'il a visitées. Il ne néglige pas, non plus, le côté politique de ses campagnes. De nombreuses cartes et cro-

quis en couleurs illustrent son récit. Mais ce n'était pas un écrivain ; sa grammaire et son orthographe sont déplorables. A lire son manuscrit, on se rend compte que l'apprenti-poète a bien fait de délaïsser les lettres pour faire sa carrière dans la marine.

Les historiens du Canada français trouveront sans doute un intérêt particulier au chapitre intitulé : « Voyage fait à l'Isle Royale ou Cap Breton en Canada, 1716 ». On y trouve une grande carte hors texte de l'Isle Royale, où l'auteur a inséré en bordure deux plans : 1o. Baie et Port de Saint-Pierre ; 2o. Plan du port de Louisbourg. Il y a aussi une autre carte hors-texte intitulée : « Plan de la rade, sondes et environs de Ste Anne, dit le Port Dauphin », et dans le texte même deux petits croquis de moindre intérêt : « Entrée du port de Louisbourg du costé du bas bord » et « Coste de l'Isle Royale qu'on découvre a 4 lieux ». Bien que le voyage décrit par l'auteur ait eu lieu en 1716, les deux grandes cartes portent la date de 1714. Elles ont dû être exécutées au cours d'un voyage antérieur, fait deux ans plus tôt.

L.-A. VIGNERAS

VOYAGE FAIT A LISLE ROYALLE OU DU CAP BRETON
EN CANADA. 1716 SUR LA FREGATE L'ATALANTE
COMMANDEE PAR MONSIEUR DE COURBON STLEGER
LIVRE TROISIEME DU 3^e TOME.

La fregatte Látalante de 40 pieces de canons fut trois mois dans le port de Rochefort a fin dy estre radoubée tout a neuf avec de nouveaux mats et agrées, le conseil ordona q'outre sept mois de uiures que nous embarquions pour cent trente neuf hommes d'équipage l'on en prisse encore d'autres pour la colonie de lisle Royale ou Cap Breton avec des ballots remplis de toilles, chemises, et habits de soldats 25 miliés de cordage, des poulies a proportion, des pelles, des forges et enclumes grands soufflets, uing matelots et quarante deux soldats passagers, dix mil escus en argent pour payer les troupes et les officiers, des meches, poudres, balles, pieres a fuzil et autres effets afin de maintenir la colonie qui n'avoit poin esté secourue depuis lomstems et que l'on auoit transportée de Plaisance (cedée aux anglois par la derniere paix) dans cette isle, nous auions embarqué un ingénieur pour la fortifier, dix religieux recolets ou de la Charité

afin d'auoir soing de l hospital et des soldats, deux gardes magazins, quelques officiers passagers avec des femmes et des enfends sans oublier le present acoutumé pour les sauuages du pays afin de les conseruer et entretenir dans nos interest contre les autres nations europeanes et indienes.

La reueüe de nos equipages estans faite nous partimes des rades de Rochefort le cinquiesme aoust sans quil nous ariuase rien de considerable dans cette traversée iuesques au 8^e de septembre que nous trouuames 35 brasses sur le grand banc ou nous péschames quantité de morües et le 15 a la pointe du iour nous decourimes lisle Royale a sept lieux loing les terres estans fort embrumées, nous en aprochames faisant rouste pour le port de Louis Bourg, les vens estans n.n.e., nous laisames celluy de Sainte Anne et arivames au s. o. pour cet effet, la coste nestoit pas eslevée sans aucun arbre; on trouve fond par tout et nous aprochames d'un rocher apellé la Balaine, que nous laisames a demi lieu sur la droite ou aatribord, quoyque l'on puisse passer entre la terre et luy; puis nous courumes sur une pointe qui forme l'entrée de la rade de Louisbourg, l'on compte deux lieux du rocher la Balaine a ce port; toute la mer en dehors estoit remplie de batteaux de pecheurs de molue, enfin nous iettames l'ancre dans le port de Luois Bourg le 15^e au soir a 10 brases fond de vase a un quart de lieu de terre, apres quarante iour de traversée nous y trouvames la flutte du Roy la Charante qui nous salua douze coups de canons ont luy en rendyt neuf; les batteries nous saluérent ausi de mesme que les navires marchands dont il y en avoit huit en rade et une iolie fregate angloise de seize pieces qui ne salua poin.

DESCRIPTION DU PORT DE LOUIS BOURG.

Le dedans de ce port est entouré de diverses cabanes ou cazes de bois formans sur le bord de la rade un bourg avec une paroisse desservie par les recolets, la terre est ases haute couverte de sapins alors verts et demy brulés; les maisons bases faites de bois a distance les unes des autres sur un terrain maigre rempli de cailloux ou lon voit plusieurs eschafauds et tantes pour les pescheurs de molue yi y a un carénage pour les vaisseaux.

Ce canton de lisle Royale est rude et n'est propre que pour la pesche que les basques exercent a merveilles bien qu'ils perdent quantité de leurs chaloupes qui peschent au large surprises par les mauvais tems, une barre de rochers et deux petites isles couurent ce port; l'on y compte deux cents cases ou maisons y

compris une habitation ou village éloigné de deux lieux vers la balaine, ces maisons faites de pieux de mousse et couvertes de planches sont liées de maniere qu'il n'y pleut iamais, la terre y produict du blé, des feves, des aricots ou mongetes et de petis poids, des choux, de l'oseille, de la chicorée, du sellery, des artichaux, des laitues et autres salades, l'on trouve dans ses bois des frezes, des flamboises, des bluets et de petites pommes apelés atocarts, la chasse est bonne en ours ou ourçons tres bons a manger, en cerfs et renards, les ours perchent sur les arbres estans poursuivis et y font leurs petits. il y a de bonnes perdrix grises qui sont de la groseur et du goust des faisans, les vins, les eaux de vies et les viandes salées s'y vendent un prix considerable.

L'on y peche une si grande quantite de maqueraux qui sont delicieux dans la saison que cela passe l'imagination; c'est la plus comune nourriture des habitans avec la morue car le gouverneur lieutenant de roy et autres officiers font venir de l'Acadie les poules les moutons et les bœufs qu'ils gardent dans des parets; outre lestat maior il y avoit deux compagnies d'infanterie pour la garde de ce poste ont y trouve quelque volaille et nous tuames a la chasse des lapins, des becasses et becasines, des perdrix, et des outardes ce sont de grosses oies sauvages, les poules coustoint un escu la piece et iay veu payer quatre douzaines d'oeufs treze liures dix sols, outre la pesche des molues, des maqueraux, des houmarts qui ressemblent a de prodigieuses ecrevises, l'on prend dans ce port quantité d'huitres que lon ne mange poin parce que lon y trouve de grosses perles donc l'oeil est noiratre et ne sont pas estimées.

L'on ne compte dans toutte cette isle du Cap Breton que trois principales colonies ou habitations se avoir celle de Sainte Anne ou du port d'Auphain seiour de monsieur de Costebelle, du comisaire, du maior et de trois compagnies d'infanterie, d'un hospital, des cazernes et des principaux magazins du roy: ce port est peu frequenté des vaisseaux marchands soit qu'on y trouve peu de pesche soit que ce poste fusse uniquement pour les vaisseaux du ruy et ses officiers, le port de Sainte Anne est garny de bois et l'on a eu ordre de l'abandoner et d'en transporter les habitans à celuy de Louisbourg qui est le veritable lieu de commerce. Tous les navires marchands bretons, basques, provenceaux et olonois mesme des anglois y abordent. L'entrée de ce port n'est pas difficile, il est au sud de lisle la troisieme place s'apelle Saint Pierre de Canseaux l'on y peut aler de Sainte Anne par un bras de mer appellé le Bras d'Or ont compte vingt lieux de distance de lun a lautre il y a environ 20 familles et monsieur de

Beaucour, ingenieur et capitaine y commandoit avec sa compagnie. Ont doit y eslever un petit fort sur une hauteur et un portage de la grand mer au Labrasdor pour la facilite du transport des marchandises et des secours en tems de guerre; les marchands doivent s'assembler dans son port pour la pesche qui s'y fait vers lisle Madame distante de deux lieus; l'on trouve une infinité de lacs de marescages et d'endroits noyés dans cette isle. C'est dans ces estans ou les sauvages atrapent les outardes et les autres oyseaux de riviere qu'ils tuent, Chous cabus tres gros et excelens.

Lisle du Capbreton aujourdhui lisle Royale a quatrevins trois lieus de circuit habitée par une nation de sauvages apellée abenats sous un chef batisé apellé Isidore habillé tres simplement qui assure efrontément que le roy de France et luy sont camarades et qu'il souffre les françois dans lisle a cause du present anuel quefectivement ont luy remet estimé trois ou quatre milles liures consistant en fuzils couvertes de laine ustanilles chaudronerie, poudre, bales &. Ils sont tres bons catoliques ayant des missionnaires qui habitent parmy eux, ils vivent de chasse et de pesche mangent les viandes puantes et les animaux morts de maladie dont ils font des repas excellents, ils mangent iour et nuict tant qu'ils ont de quoy dans leurs cabanes apres quoy ils vont a la chasse, ils fument le tabac en avalent la fumée qu'ils relettent ensuite en abondance; lorsqu'on leur donne ou troque des chemises ils se les metent sur le corps les unes apres les autres et ne les ostent iamais iusques a ce quelles soyent pourries, leur habillement est de peaux d'ours ou de couvertes blanches faites de laine, ils sont bientost familiers dans les maisons. Ont ne leur vend poin d'eau de vie parceque l'orsqu'ils en ont beu ils s'asomment et se tuent entre eux, leur iargon est rude et le misionaire apostolique qui les dirige dans ces quartiers s'apelle monsieur Gaulin de la maison de Saint Sulpice a Paris, ils luy obeissent exatement, leur dit la messe, leur fait faire des prieres, les marie, les batise et les entere, leur ordonnant tout se quil iuge a propos pour les rendre parfaits chretiens. Outre les trois principaux postes fortifiés l'on trouve dans lisle plusieurs vilages, l'on y compte pres de trois mils françois sans ceux qui viennent chaque iour de L acadie, cette province a esté cedée aux anglois par la derniere paix, est toutte remplie de manufactures françoises et ces nouveaux maitres craignent avec raison l'estroite liaison des sauvages du pays avec les françois; ces indiens leur ayant enlevé depuis peu una barque de soixante tonaux traitans les anglois qu'ils attrapent sans quartier malgré les defences despuis la paix des commandants françois dont ils ne tiennent aucun compte disant que le roy de France n'a rien a leur ordoner.

Les habitans de l'isle Royale ne cultivent aucune terre ce sont tous gens de divers endroits qui mourroint de faim sans la pesche de la molue, tres abondante aussi bien que celle des arans et des maqueraux; nous fumes les spectateurs durant nostre seiour dans ce port du combat du furieux poisson apellé fletan contre deux gros chiens qui plongeoint au fond de la mer, en mordant le poisson il fut pris et porté a terre, mais les dogues n'en pouvions plus car ce combat avoit duré deux bonne hueres. Le plus penible mestier est celuy que ces basques font tous les estés en peschant la molue, apres l'avoir prise ils la portent sur leurs eschafauds, un matelot en oste les tripes du ventre q'on envoie a la mer, un autre en oste les foix qui servent a faire de l'huile; ensuite luy arache la langue et coupe sa teste qu'on jette a l'eau, un troisieme matelot leur oste par deux coups de couteaux tranchans l'espine du dos et met la morue au sel ou a l'air sur des graves avec le soin de les retourner soir et matin jusques a ce quelles soyent bien secher ce qui dure environ deux mois; ensuite ont les met en pile sur des graves comme l'on fait des sels en Saintonge, exposée a la pluye et au soleil quoyque quelques uns courent ces piles de toilles de voiles dans les mauvais tems; le mois d'octobre est celuy dans le quel ces morues se vendent et se deliurent aux marchands apres que le prix y a esté mis a dix a quinze et a dix huie frans le quintal suivant l'aumantation des monoyes ou la mediocrité de la pesche c'est le tems de la récolte ou chacun paye ses destes en morue et les basques ou pescheurs partagent avec leurs maitres suivant leurs conventions; j'ay parlé des houtmarts qui ressemblent a nos ecrevisses de mer ou langoustes iay veu une de leurs pates la chair en estant ostée contenir une chopine deau, comme ce animal ne vit que dimmondices et de tripes de molue aussi la chaire nen est pas fort estimée; ont voit vers les costes de Louisbourg des loups marins des vaches marines et des balaines, les rivieres et les ruiseaux forment un espece d'estans que les habitans nomment barachois ou lon pesche quantité de saumons de truites et autres bons poissons, ce port est situé par 45 deg. 30 minus de latitude nord.

Outre le vin et les eaux de vies qui vienent de France la boison ordinaire du pays est une sorte de biere faite avec de l'eau et du levain bouillis parmi les quels on infuse des branches et le fruit ou pommes d'un arbre sauvage apellé du purse ou de la sapinette fort gommeux; ils y mettent quelques livres de melase ou casonade noire qui reste des raffineries, cette boison ne dure que quinze iours sans s'aigrir peu agreable au goust l'orsqu'on ny est pas acoutumé, neanmoins elle rafreschit et est fort saine. Le 28 septembre un navire anglois arivans de pince-

ments (sic) coste de la Virginie entra dans le port. L'on luy mit des gardes et le 30 monsieur le gouverneur de Costebelle arivat de port Dauphin a Louisbourg, il fit trois lieux par terre a cause des vens qui ne permirent pas a leur charois d'entrer. Ce pendant monsieur l'ingenieur que nous avons amené de France commença de fortifier ce port, c'est a dire l'entrée de la rade par deux bonnes batteries qui devoit se croiser l'une sur une petite isle a basbord en entrant et l'autre sur une pointe de la grand isle ou terre; il ny a pas demy quart de lieu de l'une a l'autre. La troisieme fortification devoit se faire sur une autre pointe a gauche en entrant qui renfermeroit une grande espace de terrain par trois bons bastions sans courtine sur trois hauteurs et occuperoit depuis la mer en dedans du port iusques a l'autre mer en dehors et l'on eleveroit dans cette enceinte la paroisse, les magazins du roy, l'hospital, la maison du gouverneur, les cazernes et toutes celles des habitans qui formeroient une vile par le moyen des rues alignées et tirées au cordeau imposans aux habitans de ne pouvoir battre dans le reste de la rade que des echafauds pour leur pesche de morue et de petites maisons de campagne affin que si les enemis faisonis une descente et les brulasent ils ne souffrisent pas un gros domage et se pussent refugier dans la ville fortifiée; ces mesmes habitans sont tellement incomodés par la multitude des rats qu'ils ne peuvent quasi s'en garantir quoyqu'ils en prenent a milliers dans leurs maisons ou cabanes de bois. Leur vie n'est pas fort brillante puisqu'ils se contentent de pesche et de chasse, mais comme ils ne conessent ny tailles ny impost, ils paissent contens de leur sort et lon n'y voit aucun pauvre demander l'aumosne.

ENTREE DU PORT DE LOUISBOURG DU COSTE DE BASBORD a gauche.

Nos Peres de la Charite prirens leurs mesures pour l'établissement de trois hospitaux dans les trois principaux postes de l'isle. Le premier octobre nous convinmes de nostre depart pour Sainte Anne et trois sauvages chrestiens couverts de peaux d'ours vinrent a bord nous apporter des lettres du comisaire ordonateur, ils trouverent bon le pain le vin et la viande qui on leurs distribuait ils estoient grands bien faits et fort maigre marques au visage de rayes bleues; le landemain cinq autres sauvages couverts de peaux vinrent disner a bord. Ils parloient un peu françois; l'on leur donna de leau de vie et de la poudre a tirer.

Le 9 octobre a cinq heures du matin nous mismes sous voiles pour Sainte Anne ou le port Dauphin avec monsieur le gouver-

neur et nombre d'officiers, mais en virant la grosse ancre la tenue se trouva si forte que le tournevire cassat, rompit les deux jambes a un soldat, en blessat trois autres de sorte que les ecubiers estans engagés par le tournevire et le cable amares de garcetes, nostre vaisseaux chassat sans quon puse filer du cable et fumes en danger d'aler a la coste. A force de travail ont degagea le cable et fismes porter trois grelins bout a bout en avant du navire sur les quels nous nous touames afin de nous remetre en place. Cette manœuvre consommât toute la journée; le 11 un bateau perit avec un homme et un autre matelot fut estropié en se sauvant a nage.

Le 12^e nous levames l'ancre ayant un pilote costier par un vend de nordouest fort frais; en elongeant la coste nous vimes la petite isle de la Balaine a deux lieux de Louisbourg; l'on peut passer en terre d'elle quoyque le plus assuré soit de passer en dehors; les vens ayans saute au n.n.e. nous pensames perdre nostre chaloupe qui estoit a la remorque en virand de bord a lest, le soir nous portames sur la terre et louvoyames tout ce jour de cette maniere bord sur bord.

COSTE DE LISLE ROYALLE QUON DECOUVRE A 4 LIEUS LORSQUE L'ON COURT AU S.O.S. LES VENS N.E. ET QUELLE NOUS RESTE A LOUEST ET A O.N.O.

Le 13^e a la pointe du iour nous decouvrimes les costes et terres de la baye du port Dauphin par un vend contraire de S.O.S. nous en aprochames en louvoyant et donames dans l'enfoncement laisant le cap Dauphin qui est fort eslevé a basbord. Touttes ces terres sont tres hautes couvertes de bois de haute futaye si epais quon ny sçauroit penetrer. Une partie de ces arbres comme pins, sapinettes et prusses y sont perpetuellement verds, les autres meurent et se renouvelent dans leurs saisons.

Ont ne sçauroit voir rien de plus agreable a la veue que l'entrée de ce port fait en forme d'amphitheatre; l'on trouve le long de la coste un excelend fond a 20, 15 et 12 brases. Le soir nous iettames l'ancre a 17 brases a deux lieux et demy du fort; le 14 sur le tard nous entrames la sonde a la main et passames pres d'une grave vis a vis du fort ayant de l'autre bord une presquisle ou langue de terre de sable. Le passage n'a de large q'une portée de fuzil et six brases de fond; apres quoy nous entrames dans une grande baye apellée baye Sainte Anne ou le port Dauphin. Il a pres de trois lieux de profondeur, entouré de montagnes toutes boisées et de carrieres de plastre. Nous encrames a demy lieu de terre et a 18 brases fond de vase.

DESCRIPTION DU PORT DAUPHIN.

Ce port est a 20 lieux de celuy de Louisbourg capable de contenir cinq cents vaisseaux a labri de tous vens et hors d'insulte des enemis, estant fortifié. Lon y abatoit quantité de bois afin d'y construire les maisons necessaires. Nous travallames a débarquer nos munitions et nos soldats, matelots et charpentiers passagers.

Le 17 je fus temoing de la feste et du festin que lon fit aux sauvages aliés qui estoient venus affin de recevoir le present ordinaire que le vaisseaux du roy leur aporte tous les ans de France evaluié a quatre milles frans; ils camperent dans leurs grandes cabanes quils eslevent en peu d'heures, environ trois cents ames y compris femmes et enfends, aupres du gouvernement; on les festina de viandes, de vin, d'eau de vie et pain en plaine campagne ou ils dancierent et chanterent celebrans les eloges du roy; apres quoi on les regala du present ordinaire, sçavoir a chaque sauvage quatre livres de poudre et huit de plomb, 25 fuzils entre eux et 40 couvertes de laine blanche, du moleton et des pieces d'étofes pour leurs fammes, des chaudrons, des marmites et autres ustenciles de cuisine. Ils refuserent ces presens quon avoit diminué d'un tiers de l'ordinaire disans quils le remetoint au roy; le remerciens de les avoir mis dans la uoye du salut, fourny des misionaires et honorés de sa protection, qu'ils iroint acheter des anglois ce qui leur manqueroit. C'estoit une menace tacite qu'ils pouroint faire aliance avec eux et quiter la nostre, ce qui engagea monsieur le gouverneur et les principaux officiers d'aumanter le present et de satisfaire les chef des sauvages qui paressoint mecontens et qui atendoit ces presens depuis deux mois. Il y avoit une bande venue de quatre vints lieux, cést a dire de la baye des Chaleurs vers le fleuve de Saint Laurens, sous la conduite d'un misionaire apostolique apellé le pere Michel recolet qui depuis 20 ans habite avec eux. mange comme eux souvent de la viande creue, couche au froid ieusne parfois faute de provisions. Il ma assuré avoir esté six ans sans manger de pain. A paine, peut il sexpliquer en françois sans y meler un peu de sauvage. Ils l'honorent et le respectent comme leur pere. Il s'en retournat au bout d'un mois avec sa troupe vers la baye des Chaleurs en Terre ferme.

Monsieur l'abé Gaulin misionaire apostolique de Saint Sulpice est le second patriarche des sauvages; c'est le nom qu'ils leurs donnent. Il a pris toutes leurs manieres, fait leurs mariages, leurs baptemes, leurs enteremens et leur dit les prieres et la messe chaque iour, il mange souvent du poisson et de la viande

sans pain; couche sur la neige, souffre l'extreme froit porte, actuellement des souliers a la sauvage faite des peaux de loups marins; il partit aussi avec la troupe pour aler du costé de Saint Pierre de Canseaux.

En verité il faut avoir un zelle bien ardent afin de passer sa vie de la sorte avec de tels peuples; les anciens apostres n'en ont jamais mené une si afreuse et si austere; ces deux misionnaires meritent assurement de trouver place dans la légende des Saints.

Les sauvages qui habitent dans lisle ou les environs peuvent faire le nombre de 400 hommes portans les armes, forts adroits a tirer le fuzil, leur taille est haute, secs olivâtres, les cheveux noirs et longs, leurs femmes grandes et grosses, leurs cabanes sont couvertes d'ecorses d'arbres préparées a l'huile qu'ils roulent et emportent avec eux dans leurs canots. La cheminée est au milieu et la famille est asise autour du feu, ils sont pareseux, peu laborieux, soufrant plutost la faim que d'aler chasser ou pescher, ne decampant d'un lieu que lorsqu'il n'y a plus rien a manger dans la cabane; au reste ils suivent regulierement la religion qu'ils ont embrasée; lon y voit aucun adultere et poin de libertinage. Le nommé Isidore est un de leurs chefs; il parle françois et est tres rusé; il a des filles asses bien faites, quoyque uestus en sauvagesses c'est a dire le corps couvert mais les bras les jambes et les cuisses nues.

Miguel est un autre de leurs chefs; ils sont tous batisés ils tutoient le gouverneur qu'ils nomment leur pere et disent tu a tous le monde; ils sont fins et adroits affin doptenir ce quils demendent. J'en ay veu de tres bon sens et qui raisonnent iuste.

Le pays est tout garni de bois qui borde la mer et dont les routes sont impraticables a cause de la quantité d'arbres morts qui tombent et bouchent les chemins q'on y pouroit faire; toutes les marchandises de ce pays apres la morue consistent en force paux de loups cerviers qui nous coustoint vingt frans chacune, en peaux d'ours et d'ourçons dont la chair est delicate, en paux de loups marins, paux de castors, de martes et de renards noirs et argentés; nous y mangeames de grosses perdrix qui vivent de genieure et de petits fruits sauvages.

Le 21^e octobre il fit une neige perpetuelle et la glace entoura le vaisseaux mais elle se disipat; cette baye Sante Anne a six lieux de circuit avec quantite de barachois ou petits estans melés de plusieurs ruisseaux qui arosent les environs. Le 3^e novembre nous fumes au fond de la baye pescher de grosses huitres et chasser des outardes posées dans les barachois ou l'on les surprend au guay; je cabané dans les bois a la maniere des sauvages

ou la glace nous surprit avec forte neige et nonobstant le grand feu que nous fimes faire durant toutes les nuicts, nous ne laisames pas de souffrir infiniment par le froid.

Le 10^e je retourné au fond de la baye pour en lever le plan et la sonder durant que monsieur le gouverneur et ingenieurs qui avoint estés par le Brasdor a Saint Piere de Cansaux afin de le fortifier, s en revenoint pour travailler aux fortifications du port Dauphin. A mon retour je fus surpris d'un coup de vend du nord nord'est si violent qun navire marchand desrada, le nostre se trouva embarasé. Je pensay perdre le canot a la coste ou la mer et le vend le iettèrent. Nous pasames une mauvasive nuict.

Le 15, le 16 et le 17 les neiges tomberent en si grande abondence que la terre et nostre vaisseau en furent couverts de deux pieds. Je fus une troisiemes fois au fond de la baye d'où la neige et l'orage me firent bientost revenir, apres avoir continué de sonder. Il nous arivat du Labrador une barque chargée de charbon de terre qui y abonde; nous l embarquames; l'on en fait aussi de bois car tout le pays est couvert d'arbres, nous estions fort inquiets de la flute la Charante que nous avions laisée a Louysbourg et qui en estoit partie depuis quinze iours sans scçavoir ou elle avoit relasché par ce coup de vend de nordest qui obligea un petit navire marchand venans de Quebec de relacher dans le port Dauphin apres avoir manque de perir, de quoy le capitaine Rocheloy et religionaire fut tellement frapé quil abiurat (par voeux qu'il avoit fait) entre les mains d'un de nos religieux, la flutte la Charante avoit embarqué a Louisbourg de gros canons, des poudres; des vivres, des femmes et des enfends passagers pour transporter au Port dauphin; mais après avoir pensé perir par ce coup de vend qui la poussa vers des écueils comme ce battiment n'estoit pas des meillieurs, non obstant toute la perseverance du capitaine, elle fut obligée de relacher en France ou nous la trouvames a nostre arivée avec toutes les provisions de la colonie.

Le 20^e la baye se trouvat remplie de grands glacons que les marées entraisnoint dehors ce qui nous fit aprehender d'estre arrestés et pris. ainsi nous presames nostre depart. Monsieur le gouverneur avoit son congé pour venir en France et nous avions ordre d'atandre l ingenieur monsieur de Verville. Ont leur signiffia nostre partance, ne voulant pas risquer de se perdre par les glases tachant de conserver le vaisseau du roy, ces monsieurs estans disposés a sembarquer, ce soir nous enverguames nos voiles; le 21 nous recçumes les hardes du gouverneur, de sa femme et autres pasagers et pasageres. Monsieur le comisaire

qui arivoit de Louisbourg ayant escrit ses lettres pour la cour, ce soir nous desafourchames et le 22 ayant achevé d'embarquer nos malades et nos provisions d'eau et de bois, un navire marchand venans de Louisbourg nous raporta qu'on n'avoit eut aucune nouvelle de la flute du roy la Charante ce qui nous fit craindre quelle ne fusse perdue.

Louis Chancels de Lagrange

Note de la Direction: Nous recevons un autre article de M. L.-A. Vigneras, « Encore le Capitaine Provençal ». Faute d'espace, nous regrettons de ne pouvoir le publier en cette livraison. Ce sera pour mars prochain.